



**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 15 Mars 2016**

**DOSSIER N° 26 :**

MAISON DE LA VIE ECO-CITOYENNE  
(MVE) : ANIMATION

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 15 Mars 2016

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 28**

**Absent : 0**

**Excusés : 7**

**Présents :** Patrick BOBET, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECO, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Bernard JUNCA (à MME MONIER), Gwénaél LAMARQUE (à M. VINCENT), Philippe FARGEON (à M. VALMIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à MME LECLAIRE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à MME COSSECO), Gloria QUETGLAS (à M. FETOUH), Nancy TRAORE (à M. MARC)

**Absent :**

**Secrétaire :** Didier BLADOU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2016

### **DOSSIER N° 26 :      **MAISON DE LA VIE ECO-CITOYENNE (MVE) : ANIMATION****

RAPPORTEUR : Françoise COSSECO

L'ouverture de La Source le 19 décembre dernier a marqué l'ouverture d'un nouveau service à la population : la Maison de la Vie Ecocitoyenne. Cet équipement est un outil de proximité pour la compréhension du Développement durable et des enjeux de notre société.

Lieu d'information et d'échange, la MVE a pour mission de donner les clefs du changement à tous les publics pour agir concrètement sur nos modes de vie. Les thèmes de l'éco-citoyenneté tels que le changement climatique, la consommation, l'économie sociale et solidaire, la coopération internationale, les déplacements, la biodiversité, la nature en ville y seront déclinés autour de :

- Des services à la population : sous forme de permanences régulières avec des spécialistes pouvant apporter les conseils nécessaires (EX. Point Info énergie, Point info éco-citoyen, Point info vélos...);
- Un programme d'animations : sous forme d'agenda mensuel qui propose différents formats d'animation : exposition, film, mini conférence, ateliers créatifs, chantiers collectifs. A noter, le programme d'animation du Bois du Bouscat mis en place depuis 2 ans et qui a permis d'accueillir 1720 participants en 2015 sera intégré à l'agenda MVE ;
- Des événements en faveur du développement durable qui seront poursuivis : Fête des jardins, Semaine Européenne du DD ;
- Une offre de formation qui sera définie et proposée aux acteurs locaux dans le cadre de l'acte 2 de l'Agenda 21 ;
- La documentation (1500 supports), installée au sein de la médiathèque.

Cette nouvelle structure vient ainsi enrichir, de manière pratique et ouverte à tous, l'Agenda 21 municipal et son programme d'actions engagé depuis 2012.

La programmation de la MVE est portée par la Direction Performance et Territoire Durable, en partenariat avec des acteurs locaux et spécialisés, et dans une approche fortement mutualisée avec la médiathèque et la maison de la vie associative.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**35 voix POUR**

**Article unique** : Autorise M. le Maire ou son représentant à mener toutes les démarches partenariales et contractuelles pour animer la MVE et solliciter les co-financements, notamment auprès de Bordeaux Métropole qui accompagnera l'animation, au titre du contrat de co-développement.

Fait et délibéré le 15 Mars 2016

LE MAIRE



Patrick BOBET